

Deux Arabes, l'un portant 5 pains, l'autre 3 pains, rencontrent dans la campagne un voyageur riche et affamé. Ils déjeunent ensemble, puis le voyageur, pour prix de son repas, leur donne 8 pièces d'or. Comment faire le partage ?

Voici la solution d'Emile Fourrey :

Il y a discussion. Le premier Arabe, celui qui possédait 5 pains, estime qu'il lui revient 5 pièces, les 3 autres restant à son camarade.

Celui-ci réplique que 4 pièces doivent lui revenir et qu'il rembourserait au premier le prix d'un pain.

Le cadî, consulté, tranche ainsi le différend : « Vous avez tort l'un et l'autre. On peut admettre que vous avez partagé chacun de vos pains en 3 parts égales, ce qui fait en tout 24 parts, dont vous avez mangé chacun 8. Celui qui avait 5 pains ou 15 parts a cédé $15 - 8 = 7$ de ses parts au voyageur ; celui qui avait 3 pains ou 9 parts lui a cédé seulement $9 - 8 = 1$ part. Il revient donc 7 pièces d'or à celui d'entre vous qui possédait 5 pains et 1 pièce seulement à l'autre. »

On voit que trois opinions s'affrontent.

Dans chaque cas, il s'agit d'un partage en parts égales, mais avec une règle de répartition différente.

- La première considère que les 8 pièces d'or comme étant le prix des 8 pains.
- Pour la deuxième, les 8 pièces d'or sont un cadeau à partager entre deux personnes.
- La troisième attribue les 8 pièces d'or au prix des pains consommés par le voyageur.

Quelle est la bonne réponse ?

Les mathématiques ne sont d'aucun secours. Le voyageur ayant disparu, c'est devenue une question politique source potentielle de conflits.

Dans cette histoire, c'est l'autorité institutionnelle du cadî qui l'emporte malgré l'in vraisemblance du prix du pain, avec le soutien du premier qui trouvera certainement la solution très avantageuse.

Les calculs ne servent qu'à impressionner l'auditeur pour masquer les choix effectués.

C'est mathématique !

Toute ressemblance avec l'actualité est évidemment involontaire.